

Assemblée Générale de la FIB : la préfabrication béton affiche sa spécificité constructive, son engagement, ses solutions pour agir face à la crise de l'eau

L'Assemblée Générale 2026 de la FIB était organisée le 19 juin à Paris. Sa séquence statutaire a dressé un panorama des actions menées pendant la première année de présidence de Jacques Plattard. Face à l'enjeu majeur de la sobriété hydrique, sa seconde partie était placée sur le thème « Crise de l'eau : le regard de l'experte pour comprendre, les solutions de la préfabrication béton pour agir ».

Séquence statutaire : première AG de la FIB devenue Fédération française des Industriels de la préfabrication Béton

Le nouveau positionnement de la FIB (ex Fédération de l'Industrie du Béton) adopté début 2026 vise à renforcer les spécificités et atouts du mode constructif hors site, à se démarquer ainsi des autres solutions en béton, pour accélérer l'usage de la préfabrication béton et de l'industrialisation locale dans la construction de bâtiments et infrastructures.

Les résultats de l'enquête, lancée par le nouveau président auprès des adhérents, ont confirmé ses axes prioritaires pour accélérer les actions menées en faveur de la prévention-sécurité, de la transition écologique, du rapprochement entre les écoles, les entreprises, les organisations professionnelles et institutionnelles et les collectivités territoriales. À ce titre, la démarche, lancée auprès des élus sur le thème « Préfabrication Béton, le + qui transforme votre territoire », a pour objectif de mieux affirmer ses plus, en termes de décarbonation, délais tenus, bien-être et acceptabilité des riverains.

Un contexte qui fragile et impacte aussi les entreprises de la préfabrication béton

Alors que les prévisions établies fin 2025 entrevoyaient un début de reprise pour le logement et un retrait logique au regard du cycle électoral les travaux publics, le déclenchement du conflit au Moyen-Orient a ravivé les tensions et assombrit le tableau. La flambée des prix du pétrole et de l'énergie s'est rapidement répercutée sur les coûts supportés par les entreprises et les perspectives se sont figées. Malgré le plan de relance des pouvoirs publics, notamment avec le nouveau dispositif fiscal, l'activité a du mal à repartir. La décision de la BCE d'augmenter le taux directeur à 2,25 % risque d'impacter une éventuelle reprise.

De fait, l'activité en volume des produits en béton destinés au bâtiment reste en retrait, -2 5 % sur les 4 premiers mois de l'année 2026. C'est quasiment 40 mois de baisses d'activité constatées dans le secteur.

Les produits en béton destinés aux travaux publics sont en retrait de 3 %, en données cumulées à fin avril 2025. On peut craindre que les investissements de la commande publique soient reportés en raison de l'augmentation des coûts et/ou subissent les effets des réductions budgétaires ou encore que les montants soient réorientés vers de nouvelles priorités.

Dans un tel contexte, le secteur de la préfabrication béton s'inquiète de la situation économique générale, qui fragilise toute la chaîne de valeur de la construction, impacte l'activité de ses entreprises, notamment avec des tensions sur les trésoreries.

Séquence environnement

L'hydrologue Emma Haziza a apporté son éclairage sur les enjeux, risques et moyens de se préparer à la crise de l'eau. Entre sécheresses prolongées et précipitations extrêmes, la gestion de cette ressource devient un enjeu majeur pour les collectivités et les citoyens, mais aussi pour les industriels qui doivent apporter des solutions concrètes pour assurer une gestion plus solidaire.

Parce que chaque acteur joue un rôle clé pour garantir un accès durable à cette ressource vitale, cette thématique a été enrichie par les interventions d'experts, les retours d'expérience et bonnes pratiques d'industriels quant à la mise en œuvre de solutions pour mieux gérer, économiser et valoriser l'eau sur leurs sites de production respectifs.

Philippe Francisco, directeur adjoint Matériaux et Durabilité des Ouvrages, CERIB a présenté l'étude menée à la demande de la FIB pour recueillir les mesures de sobriété hydrique des entreprises. *Des données actualisées et représentatives (148 usines sur 655) sur la consommation d'eau et la nature des eaux utilisées par les entreprises de la préfabrication béton.*

Le Plan de Sobriété Hydrique (PSH) de la filière Industries Pour la Construction (IPC) publié par le gouvernement en 2024 estime que tous les contributeurs du secteur totalisent 71 à 92 millions de m³/an de prélèvements d'eau, dont 2 millions de m³/an pour le secteur de la préfabrication béton.

Pour réussir l'objectif national de réduction de 10 % des prélèvements à horizon 2030, il est impératif d'activer des leviers opérationnels (compteurs, résorption des fuites, optimisation des produits et procédés, recyclage en circuit fermé, usage d'eaux non-conventionnelles, etc.) et de développer des systèmes constructifs contribuant à la sobriété hydrique au niveau des ouvrages...

- Ensemble de la production vendue = 1,8 million de m³ d'eau prélevée
- Production d'1 tonne de produit en béton (formulation, lavage, procédés, etc.) = 105 litres d'eau prélevée
- Sources d'approvisionnement : 55 % eau souterraine, 35 % eau du réseau et 10 % (autres eaux hors recyclage).

La tendance est à la baisse des prélèvements d'eau, avec une majorité des industriels de la préfabrication béton qui ont mis en place des mesures concrètes : 93 % incorporent de l'eau recyclée dans les bétons utilisés, 68 % disposent de plans des sites avec entrées/rejets d'eau, emplacement des compteurs, 67 % ont fait évoluer leurs procédés pour réduire les usages en eau, 65 % ont mis en place des indicateurs de performances, etc.

Le déploiement des bonnes pratiques doit se poursuivre. L'usage des eaux non-conventionnelles est à renforcer et valoriser (eaux de pluie par exemple) ainsi que le soutien aux industriels pour l'aide au remplissage des PSH, l'analyse du contexte normatif encadrant le recyclage de l'eau, etc.

Retours d'expériences et bonnes pratiques des industriels de la préfabrication béton

Emmanuel Giffard, responsable QSE-RSE, PROPRESO a présenté le cas du site de l'entreprise en Charente-Maritime qui dispose de 8 centrales à béton qui ont chacune besoin d'eau (récupération, lavage...). L'enjeu était de passer en circuit fermé, de tout centraliser en réutilisant les eaux des différentes centrales. Le site récupère déjà les eaux de toiture.

Stephan Beugnot, directeur opérationnel, A2C Préfa a évoqué la transformation environnementale des sites franciliens de Sivry et Melun, cofinancée par l'Agence de l'Eau. Pour rompre sa dépendance vis-à-vis du château d'eau et de la nappe, les eaux de pluie ont été stockées dans des bassins tampons puis réinjectées pour le lavage, tous les flux ont été analysés, des déverseurs pour les pompiers ont été créés. Aujourd'hui, les sites ne font plus de rejet et n'utilisent plus aucun apport du milieu naturel.

Marie-Christine Guillemot, directrice performance, CAPREMIB, Thibaut Limon, coordinateur Adaptation au changement climatique, ADEME, et Marine Barre, responsable Conseil, Climat et Biodiversité Ile de France, BPI France

Le 3^e Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC-3), dont les attendus sont quelquefois difficiles à comprendre, nécessite d'accompagner les entreprises à anticiper et se structurer. Deux industriels, CAPREMIB et LG Industrie, se sont positionnées comme entreprises pilotes pour tester, savoir quelles bonnes questions se poser, créer concrètement un parcours d'adaptation, pensé à tous les stades de la chaîne de valeur (y compris fournisseurs) et partager de bonnes pratiques duplicables.

L'action expérimentale « Diagnostic des risques climatiques physiques et travaux - Guide sectoriel d'adaptation » a été menée en 2025 en collaboration par la FIB, la Direction générale des entreprises, l'ADEME et BPI France.

La collaboration entre la FIB et BPI France vise dans un premier à désigner un référent BPI France, interlocuteur privilégié des entreprises adhérentes de la FIB, pour leur faire connaître et bénéficier des dispositifs de BPI France. Il est ensuite envisagé de réfléchir à la mise en place de dispositifs dédiés au secteur de la préfabrication béton, si besoin, notamment au regard d'investissements spécifiques liés à la transition écologique.

La Fédération française des Industriels de la préfabrication Béton (FIB) concourt à la promotion des solutions préfabriquées en béton et assure la représentation de ce secteur industriel auprès des pouvoirs publics, des collectivités locales et de l'environnement professionnel. Elle représente 100 % d'entreprises françaises TPE, PME et PMI, un maillage territorial d'industriels très dense, des entreprises industrielles locales créatrices de richesse et d'emplois locaux directs non délocalisables.
www.fib.org

L'industrie de la préfabrication béton représente en France (source *Économie et Gestion 2024*)

- **420** entreprises
- **655** sites de production
- **2,92** milliards d'€ de CA départ usine, hors taxes et hors transport, dont :
- **58,6 %** à destination du bâtiment et **41,4 %** destination des travaux publics et du génie civil
- **17,5** millions de tonnes de produits en béton en volume
- **18 500** emplois directs
- **100 %** réseau local
- **1^{er}** employeur des industries de la branche carrières et matériaux de construction